

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

From: Zi-Ann Lum <ziann.lum@huffpost.com>
Sent: October 16, 2020 9:02 PM
To: fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Subject: Re: Correction, SVP

Bonjour,

Je ne voudrais pas être une nuisance avec le message du site Web. J'ai demandé à mes collègues dans différentes parties du pays de vérifier aussi, et ils ont vu apparaître le même message.

Pourriez-vous clarifier le texte que j'ai reçu. Est-ce que je peux vous l'attribuer en tant que directeur des communications de la ministre? Merci d'éclaircir ce message au plus vite.

- Zi-Ann

Le vendredi 16 octobre 2020, à 8:08 PM fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca> a écrit :

Bonjour,

Tout d'abord, le récit ne mentionne toujours pas le fait que pratiquement tous ces contrats ont été publiés depuis. Je consulte régulièrement ce site depuis mon ordinateur portable et mon téléphone et je n'ai jamais eu de problème. Cela dit, je le signalerai à mon service informatique.

Pour être précis, la quasi-totalité des contrats passés ont déjà été divulgués et sont répertoriés à la fois sur notre site Web et sur le site Gouvernement ouvert.

Les quelques exceptions sont limitées à 3 produits précis, comme le précise le site Web : Compte tenu de la concurrence intense pour les EPI et d'autres articles, et dans l'intérêt des Canadiens, SPAC doit protéger les noms des fournisseurs de certains produits difficiles à obtenir, notamment les masques respiratoires N95, les gants et les écouvillons.

James

From: Zi-Ann Lum [<mailto:ziann.lum@huffpost.com>]
Sent: October 16, 2020 4:45 PM
To: fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca>
Subject: Re: Correction, SVP

Bonjour James,

Merci de votre réponse. J'ai tenté de vous joindre pour obtenir des précisions sur certains des points de données que vous avez évoqués. Les 32 sont-ils protégés pour des raisons de sécurité nationale?

J'ai partagé le mémo avec le sous-ministre dans ma demande de commentaires de la semaine dernière. J'ai ensuite été transférée à l'équipe des relations avec les médias. On m'a alors expliqué qu'une « grande majorité des contrats conclus par SPAC comportaient une exemption pour raisons de sécurité nationale ». Je pensais que l'origine « au début de la pandémie de coronavirus » était claire, mais je peux voir comment les deux premières lignes du mémo peuvent être interprétées de cette manière. La mise à jour au passé rend les choses plus claires.

Voici ma donc demande de clarification : En ce qui concerne la réponse qui m'a été fournie par le ministère (à savoir : « ...nous divulguons maintenant la majorité de nos informations sur les contrats liés à la COVID-19 sur notre page Web ainsi qu'en vertu des exigences normales de divulgation proactive »), ceci porte-t-il spécifiquement sur les nouveaux contrats signés à l'avenir? Les détails de ces premiers contrats auxquels on fait allusion dans le mémo de mai ont-ils tous été divulgués de manière proactive?

Encadré : J'ai eu beaucoup de mal à ouvrir ce site Web sur différents appareils. Soyez conscient que si vous envoyez ce lien, beaucoup de gens ne pourront pas y accéder. J'ai reçu plusieurs avertissements « Ce site utilise une configuration de sécurité obsolète ».

Si vous préférez me parler par téléphone, appelez-moi au 343-996-2251.

- Zi-Ann

Le vendredi 16 octobre 2020, à 3:13 PM fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca> a écrit :

Bonjour Zi-Ann,

J'ai vu votre article sur la divulgation des contrats et j'ai de sérieuses inquiétudes sur l'exactitude des faits rapportés.

Vos deux premières lignes sont au présent et suggèrent que le gouvernement continue de refuser de donner des détails sur les contrats en cause.

En fait, voici la réponse que le ministère vous a communiquée :

« Cependant, l'environnement commercial a évolué depuis [depuis la rédaction de cette note]..... Conformément à cette nouvelle réalité et à notre engagement en matière de transparence, nous divulguons désormais la majorité des informations relatives à nos contrats liés à la COVID-19 sur notre [page Web](#) ainsi que dans le cadre des exigences normales de divulgation proactive. Dans quelques cas, certains détails des contrats ne peuvent être divulgués, par exemple pour protéger la confidentialité commerciale des fournisseurs. »

Le site Web en question est celui-ci : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/aic-scr/contrats-contracts-fra.html>

Vous y lirez que, sur les 244 contrats liés à la réponse à la COVID-19 que nous avons signés, seuls 32 noms de fournisseurs ont été cachés pour protéger nos chaînes d'approvisionnement. Dans tous ces cas, sauf deux, le produit et la valeur du contrat sont divulgués.

Je ne vais pas donner de liens vers tous les contrats individuels, mais les conditions ont été divulguées de manière proactive sur le site Web du gouvernement ouvert. La grande majorité d'entre eux sont répertoriés sous l'ASPC, car c'est l'agence qui les a demandés.

Je dois également m'opposer à votre affirmation indiquant que la réponse de M. McKinnon était « vague ». Sans débattre de la latitude éditoriale dans votre interprétation de cette réponse, il s'agit d'une question dont le ministre et le sous-ministre ont déjà parlé à plusieurs reprises lors d'entrevues, d'auditions en commission et à la Chambre. Autrement dit, nous avons été très clairs sur cette question depuis des mois.

Merci,
James

James Fitz-Morris

Directeur des communications / Director of Communications

Cabinet de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement / Office of the Minister of Public Services and Procurement

[**james.fitz-morris@canada.ca**](mailto:james.fitz-morris@canada.ca)

Cell : 613-698-2387

--

ZI-ANN LUM

Politics Reporter

HUFFPOST CANADA

[\(343\) 996-2251](tel:3439962251) | [@ziannlum](https://www.instagram.com/ziannlum)



--

ZI-ANN LUM

Politics Reporter

HUFFPOST CANADA

[\(343\) 996-2251](tel:3439962251) | [@ziannlum](https://www.instagram.com/ziannlum)